

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU SIVOM DES SAISIES
DU JEUDI 30 MARS 2006 A 18 HEURES**

Présents : Membres élus

Mmes GIORIA Mireille- DUFFET Jacqueline - DETRAZ Christiane
MM. LALO Jacques - BAPTENDIER Julien - MARIN LAMELLET Bernard - GACHET
Marcel - REBORD Jean Luc - BERTHOD Paul

Encadrement SIVOM

Melle DEVILLE Monique
M. BOCHET René

Excusés : Membres élus

Mme RIMBOUD Elisabeth (pouvoir à DUFFET Jacqueline)
M. APPLAGNAT Camille (pouvoir à BERTHOD Paul)
M. BEROD Alain (pouvoir à REBORD Jean Luc)

Receveur syndical

M. MATHIEU Stéphane

Régie des remontées mécaniques

M. FRISON Michel

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Madame la Présidente ouvre la séance à 18 heures.

Elle donne lecture des délibérations prises lors du comité syndical du 12 décembre 2005.

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

M. BERTHOD Paul demande à ce que soient ajoutés à l'ordre du jour de la réunion les deux points suivants :

- convention relative au renforcement de l'alimentation en eau potable du secteur de Bisanne 1500
- Compte rendu de la réunion du 24 mars 2006 en Sous Préfecture

M. GACHET Marcel demande à ce que soit ajouté à l'ordre du jour de cette réunion la vente du chalet « CEREZ ».

Madame GIORIA indique à M. GACHET que le dossier CEREZ est assez complexe et qu'aujourd'hui elle n'est pas en possession de toutes les données pour traiter ce sujet à cette séance.

CONVENTIONS RENFORCEMENT AEP DU SECTEUR DE BISANNE 1500

Madame GIORIA présente le projet de convention à intervenir avec la commune de Villard pour le renforcement de l'alimentation en eau potable du secteur de Bisanne 1500. Le coût de la cession des ouvrages a été estimé à 40 618.33 €. Selon les statuts du SIVOM des Saisies, la distribution de l'eau fait partie des compétences optionnelles.

Les élus des communes de Hauteluze et Villard sur Doron approuvent à l'unanimité cette convention sur laquelle il faudra rajouter les conditions de compensation (Panoramique 2000 - Lyonnaise des eaux).

RENCONTRE AVEC LA SOUS PREFECTURE

Madame la Présidente

- résume son entrevue avec Madame le Sous Préfet. Les services de la Sous Préfecture mettront en application le contrôle de légalité sur la base des statuts du SIVOM de 1997.
- Informe les élus que la commune de Cohennoz se retire du SIVOM. La procédure qui s'en suit est la suivante :
 - Approbation par le SIVOM de ce retrait
 - Approbation par les conseils municipaux des 3 autres communes (Crest Voland, Villard sur Doron et Hauteluze)

INVESTISSEMENTS REGIE DES REMONTEES MECANIQUES

Après analyse des documents fournis, les élus décident à l'unanimité de limiter pour un certain temps leur cautionnement d'emprunts.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2005

M. MATHIEU présente les différents comptes administratifs 2005. Après désignation de M. BERTHOD Paul comme Président de séance, les comptes administratifs 2005 et les comptes de gestion 2005 sont approuvés à l'unanimité.

Madame la Présidente est autorisée à prendre les délibérations d'affectation des résultats.

BUDGETS PRIMITIF 2006

Madame la Présidente présente les différents budgets primitifs 2006.

Les budgets s'équilibrent en fonctionnement à hauteur de :

| | |
|--------------------------|-------------|
| Budget général | 1 710 955 € |
| Budget eau | 278 000 € |
| Budget déneigement | 66 497 € |
| Budget caravaneige | 11 123 € |
| Budget immobilier | 145 703 € |
| Lotissement de Bellavaux | 140 000 € |

Investissement :

| | |
|--------------------------|-----------|
| Budget général | 856 318 € |
| Budget eau | 513 642 € |
| Lotissement de Bellavaux | 140 000 € |

Résultat du vote des budgets primitifs 2006 :

Budget général : 6 voix pour - 6 abstentions

Budget eau : 6 voix pour

Budget déneigement : 6 voix pour

Budget caravaneige : 12 voix pour

Budget immobilier : 12 voix pour

Lotissement de Bellavaux : 12 voix pour

VOTE DES SUBVENTIONS 2006

Après débat, les élus du SIVOM acceptent à l'unanimité l'ensemble des subventions 2006.

Office du tourisme 210 000 € (taxe de séjour)

Club des sports 70 000 €

Etoile des Saisies (Club des sports) 10 800 €

Club nounours 8 500 €

Office du tourisme 106 000 € (travaux accueil)

Après proposition de Madame la Présidente, le comité syndical accepte à l'unanimité moins 2 abstentions de verser les subventions suivantes :

Club de parapente 800 €

Ski club la gentiane 800 €

Les élus n'ont pas accédé à la demande du Club à savoir une augmentation de 6.38 de la subvention 2005. Le montant de la subvention 2006 est augmenté de 2.43 % suite au désengagement du district et à la baisse des recettes carrés neige. Il est demandé au club de présenter une situation au 30 avril.

PERSONNEL

Le comité syndical accepte :

- Une augmentation de salaires de 3 % pour les employés du régime général
- L'augmentation de la prime d'astreinte (indexée sur l'augmentation des salaires)
- L'octroi d'une prime (représentative du 13^e mois) aux employés de la fonction publique.
- La création d'un poste d'agent technique permanent au 1^{er} juin 2006.
- L'embauche de jeunes pour la saison d'été (du 3 juillet au 31 août)
- L'embauche d'un ASVP pour l'été 2006 pris en charge à 100 % par le SIVOM des Saisies
- L'embauche de 3 ASVP pour la saison d'hiver 2006 / 2007.

TRAVAUX DE RENOVATION HALL MAISON DES SAISIES

Le comité syndical autorise Madame la Présidente à lancer la consultation pour la réalisation des travaux de rénovation du hall de la Maison des Saisies.

Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Général pour la réalisation d'une banque d'accueil pour handicapés.

Un dossier de demande de subvention sera proposé aux administrations concernées pour la réalisation du bureau de poste.

DEMANDE DE DEFRICHEMENT POUR ELARGISSEMENT PISTES DE SKI

Madame la Présidente est autorisée à signer une délibération de demande de défrichage pour permettre l'élargissement de pistes de ski afin de faciliter le passage des skieurs.

QUESTIONS DIVERSES

Madame la Présidente informe l'assemblée :

- De la demande faite aux communes de Crest Voland et Notre Dame de Bellecombe pour une participation financière aux frais du poste de gendarmerie des Saisies. Ce point sera revu lors d'une prochaine réunion.
- De la demande des héritiers de Mme BAL PETRE Marthe concernant l'accès au chalet situé à côté de l'arrivé du TS des Chardons.
- Du courrier de M. F. PICCARD qui indique que le projet d'agrandissement de l'hôtel « le Calgary » n'est pas réalisable financièrement. Une rencontre avec M. PICCARD F. aura lieu prochainement.
- Du courrier de la copropriété du grand mont demandant une participation financière aux travaux de construction d'un escalier. Les élus refusent à l'unanimité.
- Du bilan de fréquentation du plan d'eau des Saisies qui accuse une baisse par rapport à 2004.
- Du bilan des contraventions émises par la police municipale.

Le Comité Syndical autorise Madame la Présidente :

- A signer une convention annuelle pour la mise à disposition des terrains à la Régie des remontées mécaniques avec indexation sur l'indice du coût de la construction.
- A consulter des architectes paysagistes pour le réaménagement de la place Jean Berthod.

La Présidente,
Mireille GIORIA